

Conditions générales

Article 1. Conditions générales de paiements

Les présentes conditions générales de paiement sont d'application lors de la conclusion d'un bon de commande ou d'une demande de facturation de droits d'auteur et droits voisins, nonobstant toutes stipulations contraires figurant sur tout document ou toute correspondance émanant du client, sauf acceptation formelle et écrite de la SRL « Maxime Blogie Digital Communication » (ci-après «Maxime Blogie»).

Article 2. Paiement

Les factures émises par Maxime Blogie sont payables – au plus tard avant la date d'échéance mentionnée au recto, sur le compte bancaire BNP Paribas Fortis numéro: BE68 0019 6323 4934.

Article 3. Défaut et retard de paiement

En cas de retard de paiement, Maxime Blogie se réserve le droit de suspendre ses prestations et de les reprendre dès régularisation du paiement. En cas de non-paiement à leur échéance, les factures porteront de plein droit et sans mise en demeure intérêts au taux de 8,5% l'an. En outre, elles seront majorées de plein droit et sans mise en demeure de 10% à titre d'indemnité forfaitaire. L'indemnité ne sera jamais inférieure à 40,00€. (cf. loi 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales modifiée par la loi du 22 novembre 2013). Le défaut ou le retard de paiement de tout ou partie d'une facture entraînera par ailleurs de plein droit et sans mise en demeure, l'exigibilité de toutes autres factures échues. Maxime Blogie se réserve le droit de refuser toute commande ultérieure ou d'en subordonner l'acceptation à la remise de garanties suffisantes.

Article 4. Réclamation - contestation

Toute réclamation ou contestation de la qualité des biens ou prestations ou des factures doit parvenir à Maxime Blogie, par lettre recommandée motivée, sous peine de déchéance, au plus tard dans les quinze jours à partir de la date de livraison ou dernière date de prestation de service. L'introduction d'une réclamation ne libère pas le client de ses obligations de paiement. Si la réclamation est fondée, la garantie de biens est limitée soit au remplacement gratuit des bien reconnus défectueux par Maxime Blogie, soit en remboursement du prix de la commande, à l'exclusion de tous autres dommages et intérêts.

Article 5. Attribution de compétence

Toutes les conventions conclues à l'intermédiaire de Maxime Blogie sont soumises au droit belge. En cas de litige, et en cas d'échec de sa résolution amiable, les tribunaux de Bruxelles sont compétents, à moins que Maxime Blogie, agissant comme demandeur, ne préfère porter l'action devant tout autre tribunal compétent.

Article 6. Facturation et paiement

Les factures seront émises par voie électronique. Si le client ne souhaite pas recevoir la facture par voie électronique, il est prié de le signaler au plus tôt. L'asbl se réserve le droit de refuser l'envoi des factures par voie postale si elle estime que les raisons invoquées par le client pour refuser l'envoi des factures par voie électronique ne sont pas justifiées.

Conditions d'utilisation

Article 1. Conditions d'utilisation.

Les présentes conditions générales d'utilisation sont d'application lors de la conclusion d'un bon de commande convenu entre le client, signataire du dit « bon de commande » et la SRL « Maxime Blogie Digital Communication » (ci-après «Maxime Blogie»).

Article 2. Droit d'utilisation de l'image créée dans le cadre d'une commande de services.

Toute création visuelle réalisée dans le cadre d'un bon de commande et selon le cahier des charges établi reste la propriété intellectuelle de Maxime Blogie qui pourra en autoriser l'utilisation publique à des fins commerciales selon les termes du bon de commande. En effet, si le bon de commande mentionne un montant intitulé « droits d'auteurs », l'utilisation par le client en sera autorisée pour l'écriture/édition des fichiers originaux en complément de l'utilisation commerciale classique. Si le bon de commande ne mentionne aucun droit d'auteur, Maxime Blogie ne sera pas tenu de transmettre les fichiers originaux/sources (.ai, .psd, .html, .php, .js, .sketch, ...), cependant l'utilisation commerciale des supports (affiches, logo, site internet,...) en sera implicitement autorisée puisqu'il s'agit de leur fonction première. Le client pourra à tout moment demander le rachat des fichiers sources si celui-ci désire les éditer.

Article 3. Conditions et cadre de modification de fichiers sources.

Dans le cas d'un achat des fichiers sources de type graphique (logo, brochure, tout type de projet ayant vocation à être imprimé) à Maxime Blogie Digital Communication, le client devra respecter la charte graphique établie en amont et transmettre toute modification apportée qui pourrait s'avérer contraire au point de vue de la propriété intellectuelle.

Dans le cas d'achat de fichiers de code (site web au formats .html, .js, .css, .scss, .twig, .php, .json, wordpress, symfony, ...) le client pourra éditer le code à sa guise en se limitant à la stricte utilisation de celui-ci dans le cadre du projet lié (hébergé sur le nom de domaine mentionné dans la concession de droits d'auteur) et ne pourra en aucun cas mettre ces fichiers à disposition d'autrui ou en revendre le contenu. Dans le cas d'une violation de cette propriété intellectuelle, Maxime Blogie se réserve le droit de porter l'action devant les tribunaux compétents.

Article 4. Réclamation - contestation

Toute réclamation ou contestation de la qualité des biens ou prestations ou des factures doit parvenir à Maxime Blogie, par lettre recommandée motivée, sous peine de déchéance, au plus tard dans les quinze jours à partir de la date de livraison ou dernière date de prestation de service. L'introduction d'une réclamation ne libère pas le client de ses obligations de paiement. Si la réclamation est fondée, la garantie de biens est limitée soit au remplacement gratuit des bien reconnus défectueux par Maxime Blogie, soit en remboursement du prix de la commande, à l'exclusion de tous autres dommages et intérêts.